

ENQUETE TECHNIQUE NOUVELLE

n°010T150F



DESRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC acoustique en dalles ou en lames amovibles

Fourniture et pose de dalles ou de lames PVC plombantes amovibles et acoustiques type Trafic modal 33.

Le revêtement de sol PVC acoustique imprimé en dalles 50 x 50 cm et lames 33,33 x 98 cm ou 20 x 100 cm offrira une efficacité acoustique déclarée de 19 dB et un poinçonnement rémanent de 0,12 mm.

Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, groupe T d'abrasion, et composé d'une double couche compacte bi-armaturée sur dossier de mousse haute performance.

Le revêtement bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN XL facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose maintenue : Mise en œuvre et type de fixateur (type V42green) suivant préconisations du fabricant et dans le respect de la notice de pose Forbo.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 sur support bois : pose à joints vifs

E2 sur support béton : pose à joints vifs

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

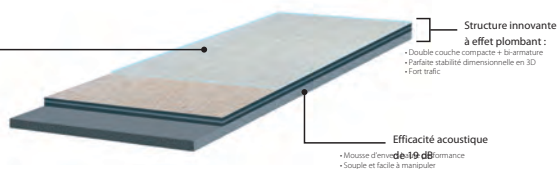
- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Matières premières garanties sans phtalate
- Taux d'émission de TVOC < 20 µg/m³, classe A+
- Répond à la démarche HQE®
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Recyclable à 100%
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable.
- Fabrication et conception française

Traitement de surface

Overclean XL
Contre la métallisation pendant toute la durée de vie du produit.

• Amovible anti-bac

• Réduit les coûts et facilite l'entretien



Structure innovante à effet plombant :

• Double couche compacte bi-armaturée

• Parfaite stabilité dimensionnelle en 3D

• Fort trafic

Efficacité acoustique

• Mousse d'émission de 19 dB

• Souple et facile à manœuvrer

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|---|---|
| Dénomination commerciale | Trafic modal 33 |
| Enquête de Technique Nouvelle | n° 010T150F |
| Destiné aux locaux au plus classés | U3 P3 E2 C2 |
| Épaisseur totale | 3,35 mm |
| Couche d'usure | 0,60 mm |
| Masse surfacique totale | 2 700 g/m² |
| Groupe d'abrasion | T |
| Efficacité acoustique au bruit au choc déclarée | 19 dB |
| Poinçonnement rémanent | 0,12 mm (exigence de la norme ≤ 0,20 mm) |
| Réaction au feu | Cfl-s1* - n°2014/077 (CRET) |
| Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638) | 23 - 33 - |

* Satisfait à la réglementation M3

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).